

2025 - 2027 Plan de développement durable environnemental





MESSAGE DE TAMARA VROOMAN

Présidente et directrice générale, Aéroport international de Vancouver

Alors que nous lançons le plan de durabilité environnementale 2025-2027 de YVR, je suis à la fois enthousiaste et déterminée à franchir cette nouvelle étape importante de notre croissance. Nos plans s'appuient sur notre engagement de longue date en faveur de la gestion environnementale et représentent notre volonté inébranlable de créer un avenir durable pour notre communauté, notre économie et nos activités.

YVR est situé sur le territoire non cédé et traditionnel du peuple Musqueam. Notre respect pour la terre et son histoire nous pousse à travailler en collaboration avec les Musqueam afin de créer de la valeur pour la région et bâtir un avenir commun. Notre engagement en faveur de la durabilité est également ancré dans la conviction qu'un environnement sain favorise une communauté prospère qui, à son tour, permet une réussite commerciale à long terme. Ce principe guide tous les aspects de notre travail, qu'il s'agisse des produits et des services que nous fournissons ou de la manière dont nous menons nos activités quotidiennes.

La stratégie 2025-2027 de YVR est axée sur la résilience opérationnelle et l'excellence client, ainsi que sur la durabilité à long terme. Elle comprend l'adoption de la transformation numérique, la création d'une feuille de route énergétique, l'exploration de la possibilité d'être un pivot intermodal, ainsi que le développement et l'attraction des talents. Notre plan de durabilité environnementale fait partie intégrante de ces objectifs, nous guidant dans la manière de réduire notre impact sur l'environnement, de préserver les ressources culturelles et de répondre aux besoins évolutifs de notre communauté.

Notre **plan de durabilité environnementale 2025-2027** décrit les priorités stratégiques qui guideront nos actions au cours des trois prochaines années, en accordant une attention particulière aux changements climatiques, à la protection des ressources archéologiques et culturelles, et à la réduction des déchets. Il comprend également des programmes exhaustifs concernant l'environnement, le bruit et l'archéologie, afin de garantir que nous respectons, voire dépassons, la conformité réglementaire, que nous répondons aux besoins de la communauté et que nous protégeons l'environnement naturel.

Nos objectifs ne sont pas seulement ambitieux; ils sont réalisables et mesurables. Nous suivrons nos progrès grâce à des rapports réguliers et transparents, nous soulignerons nos réalisations et nos domaines d'amélioration, et nous veillerons à maintenir le cap pour atteindre nos objectifs et peaufiner nos stratégies si nécessaire.

Notre plan de développement durable 2025-2027 marque une avancée majeure dans nos efforts en matière de durabilité, en entraînant des changements à l'échelle du système dans l'ensemble de la communauté aéroportuaire. Il reflète également notre mode de fonctionnement : une entreprise qui valorise la transparence, la responsabilité et la réflexion à long terme.

C'est avec un sens aigu des responsabilités, dans un souci réel de réduire notre impact sur l'environnement, que nous nous efforçons de remplir notre mission. Les résultats et les avantages de ce travail s'étendent bien au-delà de YVR. En réduisant notre empreinte environnementale, nous contribuerons à assainir l'air, l'eau et les systèmes énergétiques, ce qui favorisera directement la santé et le bien-être de nos communautés.

Plus que jamais, nous restons déterminés à jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un avenir plus vert, plus durable et plus résilient pour tous.

Merci de votre soutien continu!

TAMARA VROOMAN

Présidente et directrice générale
Aéroport international de Vancouver

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	4
2	Priorités stratégiques	6
	Climat	7
	Archéologie et patrimoine	12
	Déchets	15
3	Programmes de durabilité environnementale	19
	Réduction des émissions de carbone	21
	Adaptation aux changements climatiques et résilience	27
	Surveillance de la qualité de l'air	27
	Réduction des déchets	28
	Conservation de l'eau	28
	Archéologie et patrimoine	29
	Santé de l'écosystème	30
	Gestion de la faune	31
	Évaluation de l'impact	32
	Sites contaminés	33
	Gestion des matières dangereuses et intervention en cas de déversement	33
	Audit environnemental	34
	Conformité environnementale	34
	Rapport sur la gestion du bruit aéronautique	34
4	Engagement communautaire	35
	Accord sur la durabilité et l'amitié avec la bande indienne Musqueam	36
	Comité consultatif environnemental	37
	Comité de gestion du bruit aéronautique	37
	Engagement des locataires : Éco-projet YVR	38
5	Invitation au voyage	39



01

Introduction



01 Introduction

L'aéroport international de Vancouver (YVR) est le deuxième aéroport le plus achalandé au Canada, qui assure des liaisons essentielles et stratégiques entre Vancouver et les marchés mondiaux. YVR occupe environ 1 340 hectares de propriété fédérale sur Sea Island à Richmond, à 15 kilomètres du centre-ville de Vancouver, sur des terres traditionnellement occupées par les Premières Nations Musqueam. Notre accord historique de 30 ans sur la durabilité et l'amitié avec la bande indienne Musqueam nous permet de travailler ensemble à la construction d'un avenir durable et mutuellement bénéfique pour l'aéroport et nos communautés.

Nous sommes motivés par l'objectif de servir notre communauté et l'économie qui la soutient.

En 2024, nous avons accueilli 26,2 millions de passagers, avec 54 compagnies aériennes desservant 112 destinations. Nous avons transporté 339 000 tonnes métriques de fret, allant des fruits et des fruits de mer haut de gamme de la Colombie-Britannique aux médicaments essentiels en passant par l'équipement médical, les produits de haute technologie, les vêtements et plus encore.

En 2024, YVR a également récupéré son titre de meilleur aéroport d'Amérique du Nord selon le classement Skytrax World Airport Awards, une désignation qu'il a reçue 13 fois au cours des 15 dernières années. Skytrax est reconnu comme le plus prestigieux classement mondial des aéroports, les prix étant décernés en fonction de votes effectués par plus de 13 millions de passagers et passagères dans le monde.

L'Administration de l'aéroport est une société privée sans capital-actions. Notre modèle d'exploitation unique élimine le recours à des actionnaires et nous permet de réinvestir tous les profits dans l'amélioration de YVR et de la communauté. L'Administration de l'aéroport rend des comptes à la région par l'intermédiaire d'un Conseil d'administration nommé par la communauté, dont la mission est de veiller à ce que YVR serve au mieux les intérêts du public et de définir la vision de l'avenir de l'aéroport.

YVR est un point d'entrée majeur en Amérique du Nord à partir de l'Asie et constitue une plaque tournante pour les voyages aériens intérieurs, transfrontaliers (États-Unis) et internationaux. Il offre une plateforme qui permet à la communauté de prospérer en établissant des liens entre les personnes et les lieux, les marchandises et les marchés, de la Colombie-Britannique au monde, favorisant ainsi les échanges humains et permettant la circulation des idées, des expériences, des connaissances, des biens et des investissements. YVR est également un important créateur d'emplois dans la région et contribue directement au produit intérieur brut de la province. Les opérations de l'aéroport facilitent l'activité d'autres secteurs économiques, qui contribuent à leur tour à l'économie provinciale.

YVR est bordé par le fleuve Fraser et la mer des Salish, des écosystèmes importants qui font l'objet d'une croissance résidentielle rapide et qui abritent des poissons et des oiseaux dont l'habitat est écologiquement vulnérable. Nous nous efforçons d'être un chef de file en matière de gestion environnementale et de maintenir des politiques et des procédures qui respectent, voire dépassent, nos obligations réglementaires et qui véhiculent nos valeurs. Nous décelons, surmontons et signalons les problèmes et les dangers en encourageant une culture de la responsabilité. Nous cherchons en permanence à améliorer notre efficacité en matière de gestion environnementale, comme en témoignent le maintien de notre certification Salmon-Safe, la carboneutralité de nos activités depuis 2020, la certification Airport Carbon Accreditation de niveau 4+ et notre engagement à parvenir au zéro émission nette d'ici 2030.

Nous rendons compte de nos progrès environnementaux et de nos risques liés au climat, notamment par l'intermédiaire de la Global Reporting Initiative (GRI) et du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.



02 Priorités stratégiques

2.1 CLIMAT

Les changements climatiques demeurent un défi important pour notre industrie, qui exige des actions audacieuses et du leadership.

Nous restons déterminés à atteindre le zéro émission nette d'ici 2030 pour nos propres activités et à contribuer à l'avancement des moyens de décarbonisation de notre secteur d'ici 2050, un défi que nous relevons de manière urgente et résolue.

L'énergie est également l'un des principaux axes de la stratégie 2025-2027 de YVR. Nous continuerons de rechercher des investissements qui nous permettront d'effectuer une transition vers un système énergétique à faible émission de carbone, d'améliorer notre efficacité et de renforcer notre résilience, le tout dans l'optique d'une utilisation stable de l'énergie, maintenant et à l'avenir.

Les mesures que nous prendrons au cours des trois prochaines années seront intégrées dans l'ensemble de l'organisation, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, des émissions des aéronefs et de la planification des transports intermodaux, et serviront de base à l'établissement des priorités d'investissement en capital. Ces plans et ces investissements contribueront à élargir le programme climatique global à YVR, qui non seulement atténuera notre impact sur le système climatique, mais nous préparera également aux conséquences inévitables des changements climatiques qui se produiront au cours de ce siècle. Des mesures d'adaptation efficaces sont essentielles pour améliorer notre résilience face à l'escalade des phénomènes météorologiques extrêmes et à l'élévation du niveau de la mer.

Notre engagement à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques contribue également à atténuer les risques : les risques financiers, les banques évaluant les stratégies climatiques avant d'approuver les prêts; la sûreté des travailleurs, compte tenu des enjeux posés par la hausse des températures; et l'acceptabilité sociale de l'aviation, qui influence le soutien du public à l'expansion opérationnelle et aux plans de développement. Protéger notre planète n'est pas seulement la bonne chose à faire, il s'agit également d'une stratégie d'affaires intelligente.



An aerial photograph of an airport at sunset. The sun is low on the horizon, casting a warm orange glow over the sky and the water in the background. The airport's runways, taxiways, and terminal buildings are visible in the foreground and middle ground. The water reflects the sunset colors, and distant mountains are visible on the horizon.

CLIMAT | VISION

Atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2030, ou plus tôt pour les émissions opérationnelles de l'Administration de l'aéroport, et soutenir l'objectif de zéro émission nette du secteur aéronautique d'ici 2050, tout en améliorant la résilience de YVR grâce à des stratégies de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

2.1 CLIMAT

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
ATTÉNUATION	
OPÉRATIONS À ZÉRO ÉMISSION NETTE POUR L'ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT D'ICI 2030, Y COMPRIS : • Une réduction d'au moins 90 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de référence de 2012, les émissions restantes étant compensées par l'élimination du carbone; • Un parc automobile à zéro émission nette; • Des travaux de bâtiment à haut rendement énergétique et à zéro émission nette.	• Produire un plan de parc automobile à zéro émission et un plan d'investissement. Optimiser l'infrastructure existante de recharge des véhicules électriques appartenant à l'Administration de l'aéroport et l'étendre à des endroits clés. • Réaliser les projets prévus au plan d'investissement pluriannuel de la Feuille de route vers le zéro émission nette, y compris la conception et les premières étapes de construction de l'installation géothermique, la poursuite des projets d'amélioration de l'efficacité et du contrôle des systèmes CVC et la conception des deux boucles d'eau chaude à faibles émissions de carbone restantes. • Achever le plan électrique de YVR afin de déterminer les besoins et la distribution de l'alimentation électrique pour les opérations aéroportuaires. Commencer à réaliser les investissements initiaux prévus au plan électrique. • Rechercher des partenariats (BC Hydro, FortisBC, provincial/fédéral) lorsque cela est possible pour soutenir les investissements en capital. • Réaliser des investissements initiaux dans des mesures d'élimination du carbone d'ici à 2027. • Étendre la déclaration des émissions de niveau 3 à partir de 2025, conformément au protocole de quantification des GES et au programme de Airport Carbon Accreditation.
APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ ET CARBURANTS) DURABLE, À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET RÉSILIENTE, Y COMPRIS : • Une infrastructure et un approvisionnement en électricité durables et redondants suffisants pour répondre aux besoins de YVR et de ses partenaires commerciaux dans le cadre de leur croissance future et de leur transition vers des bâtiments et des parcs automobiles à faibles émissions de carbone; • Infrastructure et approvisionnement en carburants (électricité, carburants d'aviation durables, hydrogène) pour soutenir la transition vers des technologies aéronautiques à faibles émissions de carbone.	• Travailler en partenariat avec BC Hydro et Metro Vancouver pour élaborer une étude de faisabilité sur la région de Sea Island et un plan de gestion intégrée de la zone afin de garantir un approvisionnement électrique redondant suffisant à Sea Island pour les locataires de YVR et de l'Administration de l'aéroport de Vancouver. • Élaborer une stratégie énergétique pour YVR avec le Conseil consultatif de l'énergie afin de hiérarchiser les décisions de planification et d'investissement et les calendriers pour l'approvisionnement en énergie à faibles émissions de carbone sur Sea Island. • Optimiser l'infrastructure de recharge existante pour le matériel électrique de soutien au sol, étendre la recharge des véhicules électriques aux endroits clés, approuver les projets de recharge pour les locataires des bâtiments lorsque cela est possible et élaborer des plans pour un centre de recharge rapide en courant continu sur Sea Island. • Achever les études de faisabilité sur les énergies renouvelables, notamment une étude sur l'infrastructure de l'hydrogène à YVR et une étude sur la production d'énergie renouvelable sur place à Sea Island. • Travailler avec des partenaires locaux et des entreprises innovantes pour tester et éprouver les applications des technologies de stockage d'énergie et d'énergie renouvelable sur place à YVR. • Mettre en œuvre la stratégie sur les carburants d'aviation durables de YVR afin d'augmenter l'utilisation de carburant à faible teneur en carbone à YVR dans le cadre des efforts visant à décarboniser les opérations aéroportuaires.

2.1 CLIMAT

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
INTÉGRATION DE PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE TRAVAUX DE BÂTIMENT À ZÉRO ÉMISSION NETTE.	- Évaluer et adopter les principes de résilience climatique et de zéro émission nette lors de la conception des aménagements sur Sea Island, conformément au Code national de l'énergie et à d'autres normes de construction écologique établies par le secteur. Si l'électricité du réseau n'est pas disponible en quantité suffisante et que l'autoproduction n'est pas techniquement ou financièrement réalisable, les aménagements intégreront des caractéristiques « prêtes pour la carboneutralité » afin de permettre une transition vers une énergie sans émissions de carbone d'ici 2050. - Explorer les possibilités de réaffectation et de réutilisation des bâtiments historiques afin d'éviter les émissions intrinsèques et de maintenir la protection de la valeur patrimoniale.
OPTIMISATION DE LA CIRCULATION DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES AFIN DE LIMITER LES ÉMISSIONS DE GES, ET OPÉRATIONS AÉROPORTUAIRES ÉCONOMES EN CARBURANT SUR LES AIRES DE TRAFIC.	- Évaluer les possibilités de réduction des émissions de GES lorsque l'Administration de l'aéroport entamera la planification intermodale, y compris les possibilités de déplacements sans émissions sur le dernier kilomètre de Sea Island (p. ex. scooters ou vélos partagés) et l'amélioration de l'infrastructure de transport actif (p. ex. pistes polyvalentes, voies cyclables séparées ou installations pour navetteurs actifs). - Évaluer les possibilités de réduction des émissions de GES dans le cadre de la planification de la gestion du trafic associée au développement du fret sur Sea Island. - Concevoir et mettre en œuvre un programme de surveillance de la procédure d'arrêt du groupe auxiliaire de bord, qui comprend l'essai de solutions automatisées et numériques. - Utiliser le jumeau numérique pour évaluer l'impact des GES sur la programmation des vols et les décisions relatives à la gestion de l'aire de trafic.
AMÉLIORATION DE LA COMPTABILISATION ET DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS INTRINSÈQUES DANS LES PROJETS D'INVESTISSEMENT ET LES ACHATS.	- Commencer l'estimation et la déclaration des émissions intrinsèques dans le cadre de la déclaration des émissions de niveau 3. - Fixer un objectif et adopter formellement un processus d'évaluation des différentes options ou approches à faibles émissions de carbone pour les grands projets et l'achat de biens à fort impact sur la base du cycle complet du carbone (émissions intrinsèques).





2.1 CLIMAT

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
ADAPTATION	
GRÂCE À DES ÉVALUATIONS CONTINUES DES RISQUES, L'ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER DÉFINIRA LES INTERVENTIONS OPÉRATIONNELLES, LES SOLUTIONS DE CONCEPTION ET LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET METTRE EN PLACE L'INFRASTRUCTURE REQUISE AFIN D'ASSURER LA RÉSILIENCE FACE AUX IMPACTS CLIMATIQUES PRÉVUS JUSQU'EN 2100. CES MESURES VISERONT À : • Protéger la santé et la sûreté des employés et des passagers lors d'événements météorologiques extrêmes; • Protéger les biens et les terres vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, aux ondes de tempête et aux phénomènes météorologiques extrêmes; • Favoriser la continuité des activités : anticiper, gérer et limiter au maximum les perturbations opérationnelles lors d'événements météorologiques extrêmes; • Veiller à ce que l'environnement naturel de Sea Island résiste à l'évolution des conditions climatiques.	• Poursuivre le suivi, l'évaluation et la gestion des risques liés aux changements climatiques par l'intermédiaire du groupe de travail d'adaptation climatique. • Réaliser un inventaire biologique de Sea Island et identifier les espèces et les habitats qui sont touchés positivement ou négativement par les changements climatiques afin de guider les plans de gestion et de succession ainsi que les activités d'aménagement en cours.

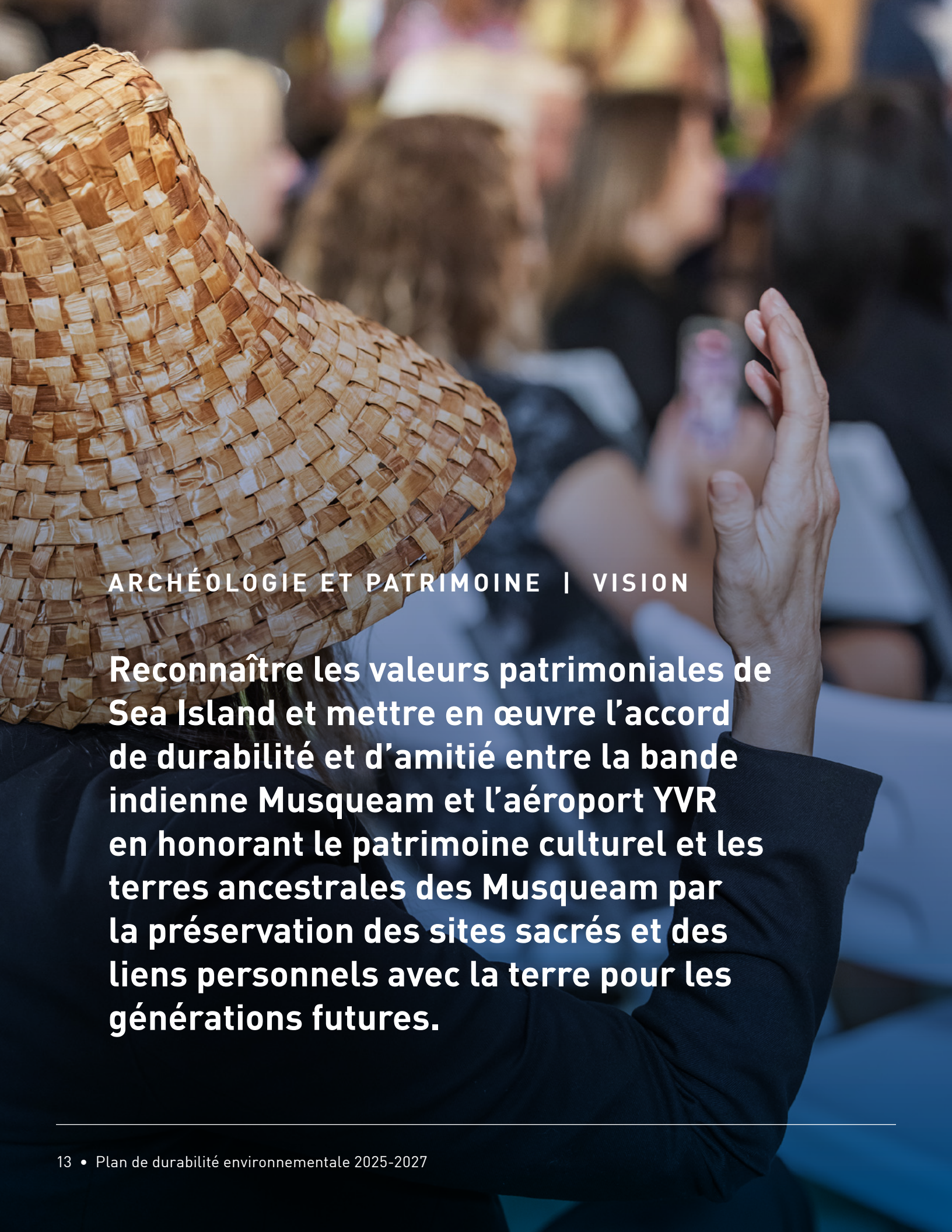
2.2 ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE

YVR reconnaît la grande importance culturelle et historique de Sea Island pour le peuple Musqueam, qui gère ces terres depuis des temps immémoriaux. La préservation des ressources archéologiques, le respect du patrimoine culturel des Musqueam et l'utilisation responsable des terres sont essentiels pour honorer ce lien. Ces efforts cadrent avec nos priorités stratégiques : encourager la réconciliation en intégrant le savoir des Musqueam dans les opérations aéroportuaires, promouvoir la durabilité et favoriser une gestion respectueuse des terres.

Au fur et à mesure que l'aménagement de YVR progresse, il est nécessaire de protéger les sites archéologiques et patrimoniaux. Bien qu'un solide programme archéologique soit en place, l'évolution des pratiques d'excellence, les exigences réglementaires et les priorités des Musqueam exigent un renforcement des compétences culturelles, une surveillance proactive des sites et un resserrement des mesures de protection du patrimoine.

Au cours des trois prochaines années, nous approfondirons la compréhension de l'histoire des Musqueam par le personnel de YVR grâce à une formation élargie sur les compétences culturelles. Nous renforcerons également la protection du patrimoine en mettant à jour les processus de surveillance, de technologie et d'examen archéologique. Enfin, nous établirons des lignes directrices normalisées en collaboration avec les Musqueam. En outre, nous soutiendrons les recherches conjointes, présenterons les résultats à la communauté de YVR et créerons des possibilités de mentorat et d'embauche pour les Musqueam dans le cadre de projets archéologiques. Notre objectif est d'adopter une approche proactive et collaborative pour préserver le patrimoine culturel tout en soutenant le développement durable.





ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE | VISION

Reconnaître les valeurs patrimoniales de Sea Island et mettre en œuvre l'accord de durabilité et d'amitié entre la bande indienne Musqueam et l'aéroport YVR en honorant le patrimoine culturel et les terres ancestrales des Musqueam par la préservation des sites sacrés et des liens personnels avec la terre pour les générations futures.

2.2 ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
AMÉLIORATION DE LA COMPÉTENCE CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE YVR POUR COMPRENDRE L'HISTOIRE DES MUSQUEAM ET LEUR LIEN PERSONNEL AVEC LE TERRITOIRE.	- Élaborer et promouvoir des programmes de formation pour le personnel de l'aéroport, axés sur l'histoire des Musqueam, l'importance culturelle de Sea Island et l'engagement responsable à l'égard des sites archéologiques. - Transmettre nos apprentissages en collaboration avec les Musqueam, y compris les pratiques d'excellence et les méthodologies mises à jour dès qu'elles sont disponibles. - Étudier les possibilités de mettre sur pied, en collaboration avec les Musqueam, une exposition publique contenant de l'information d'interprétation éducative sur l'archéologie, l'histoire et le patrimoine. - Mettre en œuvre et actualiser en continu des pratiques de surveillance qui protègent et préservent les zones d'importance culturelle, y compris les sites archéologiques. - Intégrer des technologies et des méthodes novatrices pour assurer un suivi efficace des sites et des régions clés en collaboration avec les Musqueam.
RÉALISATION D'EXAMENS ARCHÉOLOGIQUES POUR DES PROJETS SUR SEA ISLAND OÙ DES PERTURBATIONS IMPORTANTES DU SOL SONT PRÉVUES, EN SAUVEGARDANT LE PATRIMOINE CULTUREL ET EN RESPECTANT LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES.	- Établir un plan archéologique pour Sea Island et élaborer des lignes directrices pour protéger le patrimoine culturel en collaboration avec les Musqueam. - Mettre à jour les procédures archéologiques de 2017 afin de garantir des méthodes claires et normalisées pour la réalisation d'évaluations archéologiques dans le cadre de projets sur Sea Island, avec une approche cohérente pour identifier, documenter et gérer les découvertes, tout en promouvant les pratiques d'excellence. - Établir des partenariats avec les Musqueam et d'autres intervenants pour mener des recherches qui permettent de mieux comprendre l'importance historique de Sea Island. - Présenter les résultats des recherches à la communauté d'exploitants de YVR et aux partenaires, en fonction des besoins. - Créer des voies d'accès par l'intermédiaire de l'accord de financement des capacités pour que les Musqueam puissent participer à des projets archéologiques en mettant en œuvre des programmes d'embauche et de mentorat qui renforcent l'expertise locale.
MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'IMPORTANCE HISTORIQUE DE SEA ISLAND EN RELATION AVEC LES DÉBUTS DE LA COLONISATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE COMMERCIALE ET L'ESSOR DU SECTEUR DE L'AVIATION SUR LA CÔTE OUEST.	- Établir un plan patrimonial pour Sea Island avec des lignes directrices sur la manière de protéger les ressources patrimoniales. - Désigner et évaluer les ressources patrimoniales et les possibilités de préserver ou de protéger les éléments patrimoniaux importants. - Travailler avec des groupes d'intérêt pour mieux comprendre l'importance historique de Sea Island.

2.3 DÉCHETS

Avec plus de 26 millions de passagers transitant par YVR en 2024, les déchets représentent l'une des formes les plus visibles et les plus immédiates des impacts sur l'environnement. La réduction des déchets témoigne d'une volonté de durabilité et cadre avec notre engagement en faveur de la résilience opérationnelle et de l'excellence client. Être un chef de file dans la réduction et le détournement des déchets et nous orienter vers une économie circulaire correspond à notre vision selon laquelle la décarbonisation de notre secteur n'est pas seulement la bonne chose à faire, mais aussi une stratégie commerciale viable, durable et intelligente.

Des efforts et des investissements considérables sont nécessaires pour nous assurer que nous concevons, construisons et exploitons l'environnement adéquat pour une gestion efficace des déchets à YVR et pour rallier nos partenaires commerciaux et nos clients à cette démarche. Ce ne sera pas une mince affaire, car cela nécessitera un changement de paradigme dans la manière dont nous menons nos activités tout en répondant aux besoins de notre communauté et de l'économie qui la soutient. Le détournement des déchets de la décharge est depuis longtemps l'un des piliers de nos objectifs environnementaux et le restera à l'avenir dans le cadre de notre gestion des déchets.

Pour illustrer les progrès accomplis à ce jour, le taux de détournement des déchets est passé de 38 % en 2012 à 53 % en 2024, tandis que le nombre de déchets par passager a diminué de 24 %. Bien que ce soient là des résultats positifs, nous savons que nous pouvons faire mieux.

Nous visons l'objectif zéro déchet pour l'aérogare principale d'ici 2040 et nous étudierons les moyens de réduire ce délai.

Grâce à notre travail sur la décarbonisation et l'énergie, nous comprenons à quel point il est important de partir d'une base solide pour réussir. C'est pourquoi, au cours des trois prochaines années, nous élaborerons un plan d'action détaillé pour atteindre l'objectif zéro déchet d'ici 2040, ou plus tôt, qui s'intégrera dans la stratégie 2025-2027. Parallèlement, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer nos initiatives actuelles de réduction et de réacheminement des déchets, notamment en atteignant un taux de réacheminement de 60 % pour l'aérogare principale d'ici 2027, tout en adoptant les principes du zéro déchet et en passant à une économie circulaire chaque fois que l'occasion se présentera.





DÉCHETS | VISION

Atteindre l'objectif zéro déchet pour l'aérogare principale d'ici 2040, tout en poursuivant les efforts visant à réduire ce délai, en adoptant les principes du zéro déchet et en faisant progresser l'économie circulaire sur Sea Island.

2.3 DÉCHETS

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
ACTIVITÉS ZÉRO DÉCHET POUR L'AÉROGARE PRINCIPALE D'ICI 2040, Y COMPRIS LE DÉTOURNEMENT DE LA DÉCHARGE D'AU MOINS 90 % DU TOTAL DES DÉCHETS PRODUITS.	• Produire un plan d'action « zéro déchet 2040 » d'ici la fin de 2027, y compris un plan d'investissement décrivant une initiative précise, les calendriers de mise en œuvre, les coûts, les économies, les incidences potentielles sur les émissions de carbone et les options de calendrier accéléré. • Réaliser des audits continus des déchets afin de déterminer les domaines dans lesquels il est possible d'améliorer leur réduction et leur détournement. • Réaliser une étude de faisabilité sur un programme de mise en œuvre d'un digesteur anaérobie afin d'étendre la déshydratation des matières organiques à l'ensemble de l'aérogare principale. • Examiner et mettre à jour notre approche de l'utilisation d'installations de recyclage des matériaux à différents stades de notre flux de déchets. • Réaliser une étude de faisabilité sur les articles de restauration réutilisables.
AMÉLIORATION DE LA RÉDUCTION ET DU DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS, NOTAMMENT : • Une réduction de 20 % du total des déchets produits par passager (g/passager) par rapport à l'année de référence 2012 d'ici 2027; • Une réduction de 40 % des déchets produits par passager (g/passager) par rapport à l'année de référence 2012 d'ici 2027; • Un détournement de la décharge de 60 % dans l'aérogare principale d'ici 2027; • Le respect intégral du Plan de réduction des plastiques à usage unique de YVR.	• Réviser la politique d'achats durables et le code de conduite des fournisseurs de l'Administration de l'aéroport afin de clarifier nos attentes et nos exigences en matière d'achats et de fournisseurs, en insistant sur la réduction de la production de déchets. • Tester la modification de l'infrastructure existante en matière de déchets et de recyclage afin d'améliorer le recyclage (p. ex. le flux de recyclage des déchets organiques dans une poubelle publique à trois compartiments ou les produits recyclables à flux unique). • Mettre en place un système de recyclage des serviettes en papier dans toutes les toilettes et dans les cuisines et coins-repas des bureaux et étudier la possibilité d'utiliser des sèche-mains dans la mesure du possible. • Étendre le programme actuel pour les liquides non destinés à l'élimination à toutes les aires de restauration et étudier la possibilité de l'étendre à d'autres zones de l'aérogare principale. • Réviser l'ensemble de la signalisation relative aux déchets et au recyclage afin de refléter la composition actuelle des déchets et d'assurer la cohérence de l'affichage. • Continuer à encourager et à étudier un programme de récupération des aliments à l'échelle de l'aérogare pour les partenaires commerciaux. • Mettre à jour le Plan de réduction des plastiques à usage unique pour les partenaires commerciaux, et étudier la mise en œuvre d'un programme de recyclage des plastiques souples à l'échelle de l'aérogare.





2.3 DÉCHETS

RÉSULTATS	INITIATIVES 2025-2027
INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SEA ISLAND AVEC LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES EN BOUCLE FERMÉE.	• Collaborer avec les partenaires commerciaux pour mieux comprendre leurs chaînes d'approvisionnement et les flux de processus de leurs biens et services arrivant à Sea Island. • Établir des partenariats avec des organismes locaux de dons ou de bienfaisance pour les articles vieux ou inutilisés qui peuvent être réutilisés ou transformés. • Cibler les jeunes entreprises locales ou d'autres organisations/établissements (p. ex. les universités, les organismes à but non lucratif, etc.) axés sur la récupération, la réutilisation et le recyclage des matériaux, et saisir les occasions de collaboration. • Explorer les programmes d'incitation pour les partenaires commerciaux afin de promouvoir les comportements d'économie circulaire.

A WestJet airplane is shown in flight, banking upwards and to the right. The aircraft is white with the WestJet logo on the tail. The background features a large body of water in the foreground, a range of dark, forested mountains in the middle ground, and a prominent, snow-capped mountain peak in the distance under a clear sky. The entire image has a blue color overlay.

03

Programmes de durabilité environnementale

03 Programmes de durabilité environnementale

YVR est bordé par le fleuve Fraser et la mer des Salish, deux écosystèmes importants qui sont affectés par la croissance résidentielle rapide dans la région et qui abritent des poissons et des oiseaux dont l'habitat est écologiquement vulnérable. Nous nous efforçons d'être un chef de file en gestion environnementale en maintenant des programmes solides conformes aux obligations réglementaires et reposant sur des politiques et des procédures appropriées.

Nous décelons, recherchons et signalons activement les problèmes et les dangers, en promouvant une culture de la responsabilité. Et nous nous efforçons toujours d'améliorer notre efficacité parce que nous nous soucions de notre environnement et de la place que nous y occupons.

Nous contribuons également à soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies. Notre contribution la plus importante se situe dans les huit domaines suivants :



PROGRAMMES DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

 Réduction des émissions de carbone	 Archéologie et patrimoine	 Gestion des matières dangereuses et intervention en cas de déversement
 Adaptation aux changements climatiques et résilience	 Santé de l'écosystème	 Audit environnemental
 Surveillance de la qualité de l'air	 Gestion de la faune	 Conformité environnementale
 Réduction des déchets	 Évaluation de l'impact	 Rapport sur la gestion du bruit aéronautique
 Conservation de l'eau	 Sites contaminés	



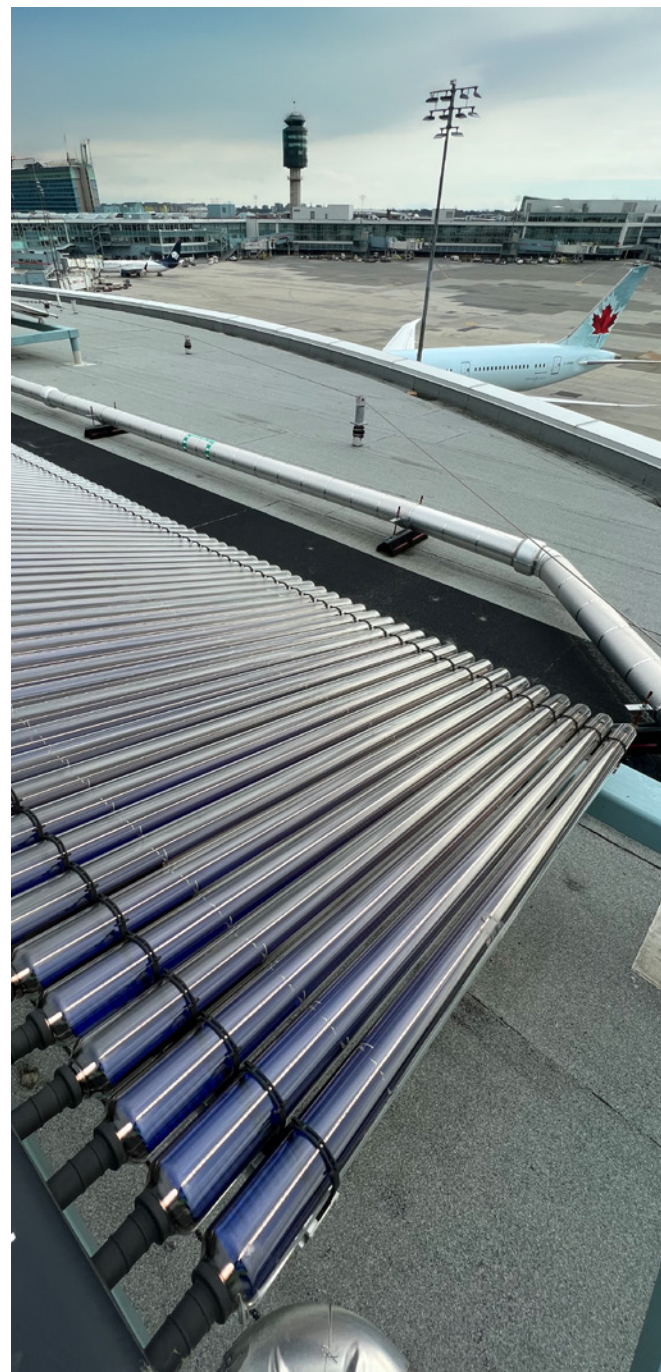
3.1 RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

MESURE DES ÉMISSIONS DE CARBONE ET CARBONEUTRALITÉ

YVR est un aéroport carboneutre depuis 2020. Nous atteignons la carboneutralité chaque année en mesurant nos émissions provenant des opérations (niveaux 1 et 2) et des voyages d'affaires (niveau 3), en réduisant les émissions là où nous le pouvons, puis en achetant des compensations de carbone de haute qualité en Colombie-Britannique.

YVR est l'un des trois seuls aéroports en Amérique du Nord et le seul au Canada à avoir obtenu l'accréditation Transition (niveau 4+) du programme Airport Carbon Accreditation (ACA) du Conseil international des aéroports, reconnaissant ainsi son leadership en matière de réduction des émissions de carbone.

Les émissions sont mesurées conformément à une norme internationale, le Protocole des GES. Le programme ACA fournit également des lignes directrices supplémentaires propres à l'aéroport, qui sont suivies. Les émissions des niveaux 1 et 2 sont déclarées chaque année dans notre Rapport annuel et rapport sur la durabilité, et font l'objet d'un audit d'assurance limitée par un tiers. Les émissions de niveau 3, qui comprennent les émissions liées aux aéronefs, aux bâtiments de Sea Island n'appartenant pas à l'Administration de l'aéroport, aux véhicules côté piste autres que ceux de l'Administration de l'aéroport et au trafic routier sur Sea Island, sont également déclarées chaque année dans notre Rapport annuel et rapport sur la durabilité. D'autres catégories, dont les émissions des biens et services achetés par l'Administration de l'aéroport, les émissions intrinsèques des principaux bâtiments et projets, la production de déchets, les émissions du cycle de vie des carburants et les carburants embarqués à YVR, seront ajoutées à notre rapport sur les émissions de niveau 3 en 2025. Tous les rapports sur les émissions, y compris celles du niveau 3, font l'objet d'un examen par une tierce partie dans le cadre du programme ACA.

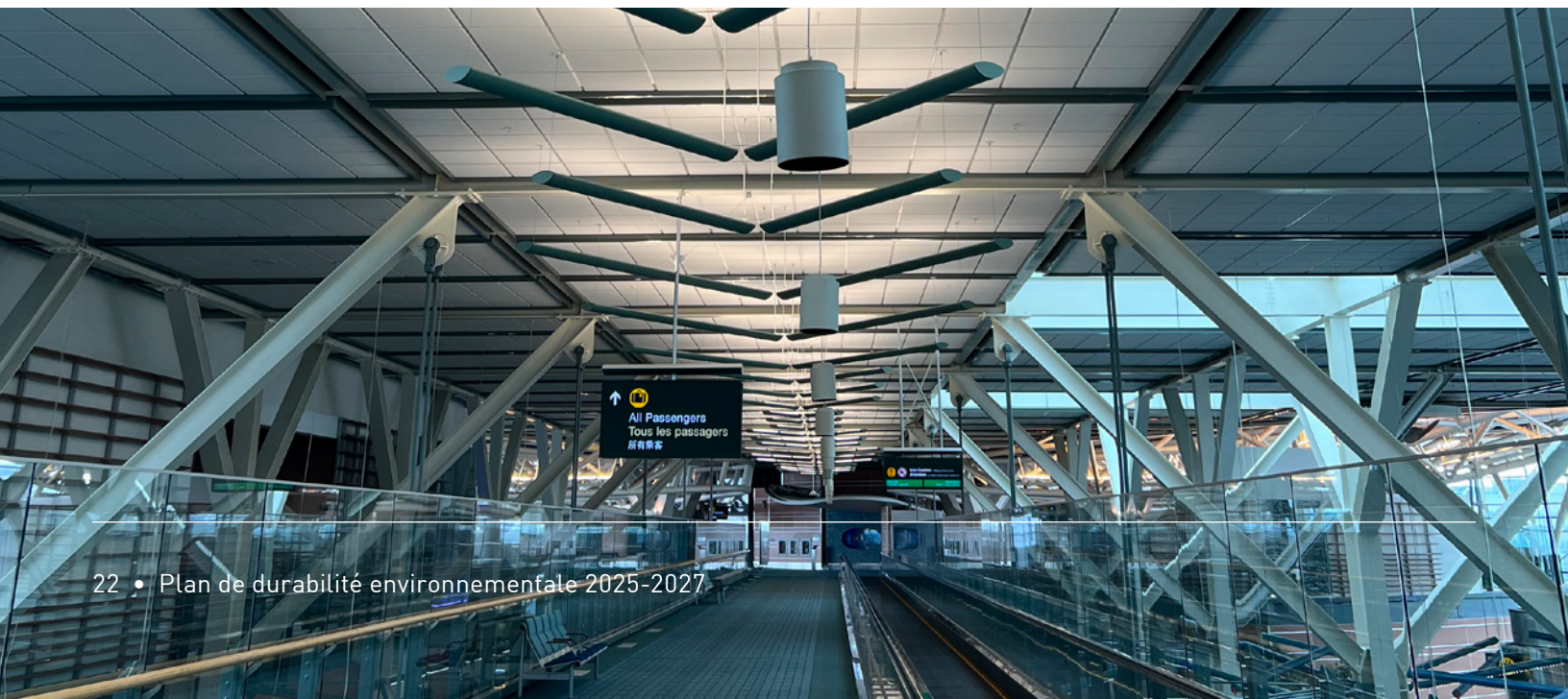


ZÉRO ÉMISSION NETTE D'ICI 2030

Nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2030 et disposons d'un plan détaillé pour réduire les émissions opérationnelles de l'aéroport à zéro. Notre feuille de route vers le zéro émission nette nous guidera jusqu'en 2030 et nous permettra d'atteindre notre objectif de carboneutralité. Le plan décrit quatre voies de décarbonisation :

- **Économies d'énergie et électrification de nos bâtiments** : répondre aux exigences opérationnelles de manière plus efficace et en utilisant moins d'énergie pour le chauffage/la climatisation, la cuisine, l'éclairage et autres charges électriques. Passer du gaz naturel à l'électricité renouvelable lorsque c'est possible.
- **Écologisation de nos parcs de véhicules** : investir dans des véhicules électriques et à hydrogène tout en adaptant la taille des parcs automobiles aux besoins opérationnels, et passer aux carburants renouvelables pour les équipements plus lourds.
- **Remplacement des combustibles fossiles par des solutions renouvelables** : investir dans de l'électricité 100 % écologique et dans des installations solaires sur site, nous approvisionner en gaz naturel renouvelable pour le chauffage et la cuisine, et acheter du diesel renouvelable pour les groupes électrogènes.
- **Comblement de l'écart** : investir dans des mesures d'élimination du carbone de haute qualité pour les émissions restantes. Il pourrait s'agir d'investissements dans des technologies telles que le captage direct de l'air ou des projets de bioséquestration.

Depuis l'annonce de la feuille de route en 2021, l'Administration de l'aéroport a réalisé d'importants investissements en capital pour améliorer l'efficacité et réduire les émissions des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation ainsi que de l'éclairage dans l'aérogare principale. Nous sommes également en train de convertir les systèmes d'eau chaude en thermopompes électriques à haut rendement. Notre plus gros investissement d'ici 2030 sera l'achèvement de l'un des plus grands systèmes géothermiques du Canada, qui permettra à YVR d'exploiter les propriétés de chauffage et de refroidissement de la terre, grâce à des chaudières à haut rendement utilisant du gaz naturel renouvelable. Lorsqu'il sera achevé en 2030, ce système réduira les émissions de carbone de plus de 4 800 tonnes par an. Nous augmentons également progressivement nos investissements dans les carburants renouvelables, à la fois le diesel et le gaz naturel renouvelables, afin de maintenir une tendance à la baisse des émissions d'une année à l'autre jusqu'en 2030. L'Administration de l'aéroport investit également dans des parcs de véhicules hybrides rechargeables, électriques et à pile à hydrogène, à mesure que les véhicules à essence arrivent en fin de vie.





GESTION STRATÉGIQUE DE L'ÉNERGIE

La gestion stratégique de l'énergie consiste à surveiller la consommation d'énergie et à apporter des changements opérationnels et technologiques pour réduire la consommation sans compromettre la fonctionnalité. Elle fait partie intégrante de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2030. L'Administration de l'aéroport participe depuis plus de vingt ans à un programme de gestion stratégique de l'énergie financé par BC Hydro. Dans le cadre de ce programme, l'Administration de l'aéroport :

- Repère, met à profit et signale les possibilités d'économie d'énergie dans les installations exploitées par l'Administration de l'aéroport sur une base continue, guidée par un plan stratégique de gestion de l'énergie;
- Détermine et met en œuvre des actions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation du gaz naturel, de l'électricité et des groupes électrogènes dans les installations gérées par l'Administration de l'aéroport et dans les véhicules du parc automobile lui appartenant.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous concentrons sur l'amélioration de l'efficacité et le passage à des solutions de remplacement à faibles émissions en carbone, comme l'électricité et le gaz naturel renouvelable.



DÉCARBONISATION DE L'AVIATION

Bien que nous n'ayons aucune influence directe sur les émissions provenant de l'extérieur de nos opérations – celles de nos compagnies aériennes et de la communauté aéroportuaire –, nous nous engageons à soutenir tous nos partenaires dans la réduction de leurs émissions. Cet effort collectif stimulera le rendement et la durabilité dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour notre industrie, notre communauté et notre environnement. Alors que notre objectif est de parvenir au zéro émission nette d'ici 2030 pour nos émissions directes (niveaux 1 et 2), la prochaine étape consiste à nous attaquer aux émissions de niveau 3 provenant de la communauté aéroportuaire dans son ensemble et à soutenir l'objectif du secteur du transport aérien de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Cela inclut la transition vers les carburants d'aviation durables ainsi que l'ajout d'aéronefs hybrides, électriques et à hydrogène dans les parcs des compagnies aériennes.

Parmi les initiatives en cours, citons :

- La collaboration avec la province de la Colombie-Britannique et les chefs de file du secteur pour explorer une chaîne d'approvisionnement en carburants d'aviation durables fabriqués en Colombie-Britannique;
- L'offre d'un programme incitatif pour carburéacteur à faible teneur en carbone pour inciter les compagnies aériennes à utiliser du carburant d'aviation durable à l'aéroport YVR;
- Le renforcement de la collaboration régionale entre les aéroports de la Colombie-Britannique et de Cascadia, notamment en soutenant la création d'un plan d'action pour des aéroports zéro émission nette pour le réseau aéroportuaire de la Colombie-Britannique, et en collaborant avec les aéroports de Seattle (SEA) et de Portland (PDX) sur la décarbonisation de l'aviation et la mise au point de carburants d'aviation durables;
- L'étude de la faisabilité d'une infrastructure d'hydrogène dans les aéroports du Canada, en collaboration avec les chefs de file du secteur des aéronefs à hydrogène (Airbus et ZeroAvia);
- L'installation de groupes électrogènes de parc pour permettre aux équipages de couper les moteurs des aéronefs et de se brancher sur l'électricité propre de la Colombie-Britannique lorsque des aéronefs sont à la porte d'embarquement, et l'investissement dans des stations de recharge côté piste pour alimenter l'équipement et les véhicules électriques de soutien au sol.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE YVR

L'énergie est au cœur de toutes nos activités et, tout en envisageant l'avenir, nous reconnaissons que nos clients électrifient également des éléments essentiels de leurs activités. Tandis que l'industrie vise la décarbonisation, la demande énergétique collective augmente, et le risque de ne pas pouvoir garantir un approvisionnement en énergie suffisant, fiable et durable devient une véritable préoccupation. Pour nous guider dans ce travail, nous avons créé en 2024 un conseil consultatif de l'énergie et, ensemble, nous passerons les trois prochaines années à planifier et à concevoir une feuille de route énergétique pour YVR.



Conseil consultatif de l'énergie De gauche à droite : Frans Tjallingii, Bob Elton, Tamara Vrooman, Claudia Salem, Wal van Lierop, Christoph Frei, Brad Griffin (non représenté)



TRANSPORT EN COMMUN ÉCOLOGIQUE ET VÉLO À SEA ISLAND

Pour favoriser les déplacements à faibles émissions en carbone, l'Administration de l'aéroport a constitué un investisseur clé dans la construction du transport en commun rapide Canada Line reliant YVR au centre-ville de Vancouver et à Richmond. YVR compte aujourd'hui le pourcentage le plus élevé de passagers utilisant le transport en commun de tous les aéroports d'Amérique du Nord et continue de promouvoir ce mode de transport auprès de ses passagers. Il offre également à ses employés des titres de transport public entièrement subventionnés, ainsi que des subventions mensuelles pour d'autres formes de transport écologique, comme le vélo, la marche et le covoiturage.

Nous investissons également dans l'infrastructure de recharge des véhicules électriques à Sea Island pour soutenir les parcs de véhicules électriques destinés aux services de voiturage, aux taxis et à la location, ainsi que pour la recharge des véhicules des employés et des passagers. Nous continuons également à investir dans les infrastructures cyclables et polyvalentes de Sea Island, non seulement pour les trajets domicile-travail et les déplacements des passagers, mais aussi parce que Sea Island constitue une destination attrayante pour le cyclisme de loisir. Des voies séparées polyvalentes et des pistes cyclables réservées sont planifiées et construites au fur et à mesure de la modernisation des routes et des ponts ou du réaménagement des terrains.



3.2 ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉSILIENCE

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En sus des efforts d'atténuation des changements climatiques décrits dans notre Feuille de route vers le zéro émission nette d'ici 2030, nous devons également nous préparer aux répercussions liées aux changements climatiques et être capables de nous y adapter, aujourd'hui comme à l'avenir. Dans le cadre de notre programme d'investissement et de gestion des actifs, nous continuons à financer des mesures visant à accroître notre résilience climatique. Cela comprend la modernisation de nos digues et de nos systèmes de drainage, ce qui nous permettra de nous adapter à des précipitations plus fréquentes et plus intenses, l'amélioration de nos systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), qui nous aidera à nous préparer à des températures extrêmes, et des investissements pour soutenir notre côté piste dans des conditions de visibilité réduite pour favoriser notre résilience et l'efficacité de nos activités en cas de brouillard et de recrudescence des feux de forêt. Les investissements visant à entretenir, à gérer et à protéger notre infrastructure sont des éléments essentiels de notre engagement en faveur de la résilience opérationnelle et de l'excellence client. Nous continuons, en outre, à surveiller de près les répercussions actuelles des changements climatiques, notamment les épisodes de neige et de froid extrêmes, l'augmentation des précipitations, les températures supérieures à la moyenne et les feux de forêt, afin de mieux nous informer et nous préparer à de tels événements à l'avenir. Notre rapport annuel sur la résilience aux changements climatiques signale les risques et détaille les mesures d'atténuation.



3.3 SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Nous nous engageons à réduire la pollution atmosphérique et à évaluer la qualité de l'air en procédant à un suivi continu de la qualité de l'air ambiant. Nous participons volontairement au réseau Lower Fraser Valley Air Quality Monitoring Network. Dans le cadre de cette participation, Metro Vancouver exploite une station de surveillance de la qualité de l'air située à YVR, près de la piste sud. Chaque année, Metro Vancouver analyse ces données pour établir les tendances et le rendement par rapport aux objectifs annuels, horaires et quotidiens (24 heures). Les données sont comparées aux objectifs actuels de Metro Vancouver en matière de qualité de l'air ambiant et publiées en mai de chaque année dans le rapport sur la durabilité de YVR. Nous déclarons également les données à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) chaque année.



3.4 RÉDUCTION DES DÉCHETS

Notre programme de gestion des déchets et de recyclage est une initiative globale visant à réduire les déchets et à augmenter leur détournement. Les principaux flux de notre programme de gestion des déchets sont les déchets organiques, les contenants mixtes, le papier et les ordures, ainsi qu'un certain nombre d'autres flux, comme les graisses de cuisine, les liquides, les ampoules électriques, les appareils électroniques et les piles. Les principales initiatives de réduction et de détournement des déchets comprennent la réduction des plastiques à usage unique, l'utilisation de stations de tri des déchets dans les aires de restauration, l'exploitation de composteurs sur site, le pilotage de technologies nouvelles et avancées pour gérer les déchets, et la collaboration avec nos partenaires commerciaux afin de limiter en premier lieu les matériaux arrivant à l'aéroport. De plus, un volet important de ce programme est axé sur l'éducation et la mobilisation. Le déploiement et la mise en œuvre de ressources éducatives, comme des panneaux d'affichage et des guides, ainsi que des activités de mobilisation, comme la Guerre aux déchets, visant à promouvoir des changements de comportement positifs, font partie de notre programme de gestion des déchets.



3.5 CONSERVATION DE L'EAU

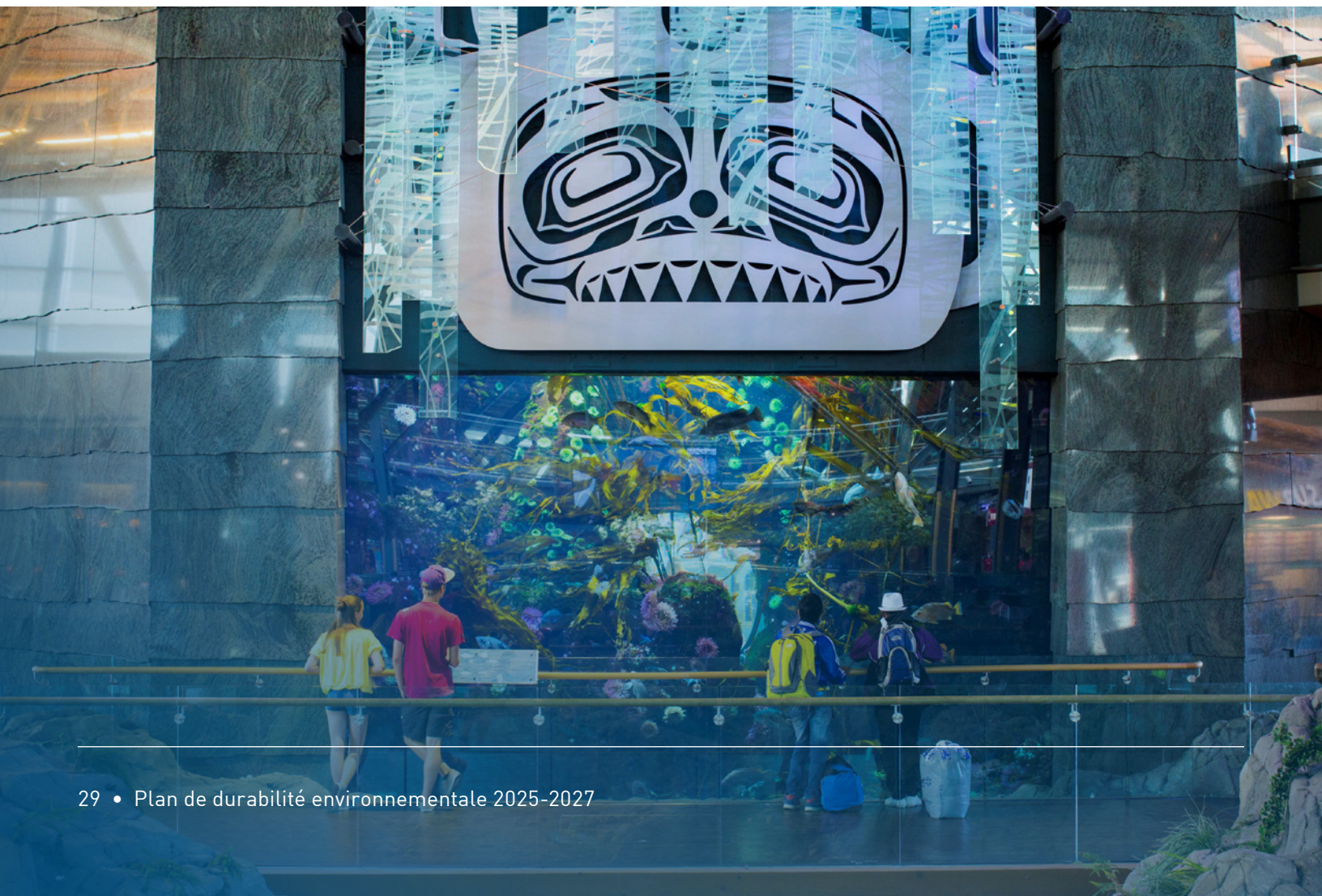
Nous restons engagés dans la conservation de l'eau grâce à une série d'initiatives visant à réduire l'utilisation de l'eau potable et à promouvoir des pratiques efficaces de gestion de l'eau. Dans le cadre de notre engagement en tant qu'organisation certifiée Salmon-Safe, nous intégrons la conservation de l'eau dans la manière dont nous construisons et exploitons nos actifs. Entre 2012 et 2024, YVR a réduit la quantité d'eau potable consommée par passager de près de 50 %, passant de 69 litres à 36 litres par passager. Les initiatives comprennent l'installation d'appareils à faible débit, l'utilisation d'aménagements paysagers résistants à la sécheresse et la mise en place de systèmes d'eau non potable lorsque cela s'avère nécessaire. En surveillant en continu la consommation d'eau et en nous engageant auprès des locataires et des parties prenantes, nous nous efforçons de limiter notre empreinte eau potable et de contribuer à la durabilité de l'environnement de l'aéroport.



3.6 ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE

YVR s'engage à respecter et à sauvegarder le patrimoine culturel des Musqueam au moyen d'une gestion responsable des terres. Nos procédures archéologiques garantissent que toutes les activités de perturbation du sol font l'objet d'examen archéologiques par des professionnels qualifiés, en collaboration avec la bande indienne Musqueam. Ce processus permet de désigner, de protéger et de gérer les ressources culturelles tout en respectant les exigences réglementaires.

Nous étudions également les possibilités d'améliorer cette approche en élaborant un programme patrimonial qui intègre les considérations patrimoniales dans les pratiques existantes. Cette initiative permettrait de mieux reconnaître et protéger le patrimoine culturel des Musqueam, leurs sites sacrés et leurs liens durables avec le territoire, tout en renforçant notre engagement en faveur d'une collaboration et d'une gestion efficaces.





3.7 SANTÉ DE L'ÉCOSYSTÈME

CERTIFICATION SALMON-SAFE

En 2016, YVR a été le premier aéroport en Amérique du Nord à obtenir la certification Salmon-Safe (sécuritaire pour les saumons) et, en 2022, est devenu la première organisation canadienne à renouveler sa certification pour une autre période de cinq ans. Ce renouvellement reconnaît les efforts continus et l'engagement dont fait preuve YVR afin de veiller à ce que ses pratiques de gestion des terres et des eaux protègent la qualité de l'eau du fleuve Fraser, améliorent l'habitat du saumon du Pacifique et contribuent à un avenir plus vert.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE

Notre Plan de lutte antiparasitaire intégrée garantit une approche globale de la gestion des nuisibles à Sea Island. Il donne la priorité aux stratégies de prévention et de contrôle efficaces, rentables et écologiques. Conforme aux exigences de la certification Salmon-Safe, le Plan de lutte antiparasitaire intégrée vise à restreindre l'utilisation de produits chimiques et de pesticides dangereux, atténuant ainsi les risques pour la santé humaine et la santé de l'environnement.

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE

En tant qu'aéroport certifié Salmon-Safe, nous prenons au sérieux la surveillance de la qualité de l'eau. Notre plan de surveillance de la qualité de l'eau décrit la façon dont nous protégeons l'écosystème aquatique environnant du fleuve Fraser contre la contamination et d'autres impacts liés à la qualité de l'eau en raison du ruissellement de surface provenant de Sea Island. Le plan détaille le cadre, les pratiques d'excellence pour la prévention et le contrôle de la pollution, le programme de surveillance de la qualité de l'eau et la conformité réglementaire afin d'assurer une gestion adaptative de la qualité de l'eau à YVR.

Pendant les épisodes de neige et de températures inférieures à zéro, le fluide de dégivrage et d'antigivrage pour aéronef (FDAA) est essentiel à la sécurité des opérations aéroportuaires. Nous maintenons un programme complet de gestion du glycol pour collecter, récupérer, stocker et retirer le FDAA pulvérisé tout en surveillant la présence potentielle de glycol dans les eaux de drainage de l'aéroport grâce à un échantillonnage rigoureux du périmètre. Les investissements dans l'infrastructure pour recueillir et contenir le liquide de dégivrage, ainsi que la surveillance proactive, permettent de détecter et de résoudre rapidement les problèmes liés à l'équipement ou à l'infrastructure.





3.8 GESTION DE LA FAUNE

YVR est situé à Sea Island, à l'embouchure du fleuve Fraser, l'un des plus grands estuaires de la côte ouest de l'Amérique du Nord. Nous coexistons avec un riche et unique habitat de faune locale, d'oiseaux et d'espèces végétales. Notre équipe de gestion de la faune assure la sécurité des opérations aéroportuaires tout en préservant la faune. Les aéronefs en utilisation à YVR partagent le ciel avec des oiseaux migrateurs de partout dans le monde. La survie de bon nombre de ces oiseaux dépend des habitats productifs du delta du fleuve Fraser. Notre programme de gestion de la faune atténue les risques de collision entre ces animaux et les aéronefs. Forte d'une compréhension approfondie de l'écologie faunique, notre équipe utilise des systèmes informatiques, comme le radar aviaire, pour documenter et comprendre les modèles de comportement des oiseaux. Ces données nous aident à déployer stratégiquement une variété de méthodes non létales pour éloigner les animaux des pistes et des trajectoires de vol des aéronefs. Il s'agit notamment de l'utilisation d'oiseaux de proie et de chiens dressés pour effrayer les oiseaux et les éloigner de l'aérodrome, et la capture et le déplacement d'oiseaux de proie sauvages loin de l'aéroport vers des habitats plus sûrs et convenables. Nous envisageons un retrait permanent de la faune seulement lorsque tous les moyens de contrôle non létaux s'avèrent inefficaces, ou lorsque la faune adopte des comportements susceptibles de poser un problème de sûreté pour les aéronefs.



3.9 ÉVALUATION DE L'IMPACT

Nous prônons la durabilité environnementale et le respect de la réglementation en procédant à des évaluations exhaustives de l'impact environnemental des projets réalisés sur les terrains de l'aéroport. Conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation d'impact, l'Administration de l'aéroport examine tous les projets afin d'assurer une conception responsable et d'atténuer les impacts potentiels sur l'environnement. Les études d'évaluation d'impact et les examens environnementaux sont intégrés au processus d'autorisation des installations de l'Administration de l'aéroport, qui veille à ce que les projets respectent les normes applicables, y compris le règlement sur l'aménagement du territoire et la construction ainsi que les règles d'aménagement de YVR.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Le suivi environnemental des activités de construction est effectué lorsque les études d'évaluation d'impact soulignent certains risques et la nécessité de programmes de suivi pour assurer la mise en œuvre et l'efficacité des mesures d'atténuation. Le suivi joue un rôle essentiel pour garantir le respect des réglementations et des normes environnementales. Des visites régulières du site et des examens environnementaux permettent de cerner et de résoudre rapidement les problèmes potentiels.

Nous nous engageons également à limiter l'impact des activités de construction sur l'environnement. Dans le cadre de notre plan de gestion des déchets de construction, nous exigeons des plans de gestion des déchets pour les projets de grande envergure ou ceux qui génèrent des quantités de déchets importantes. Ces plans donnent la priorité à la réutilisation et au recyclage des matériaux afin de réduire à un minimum la mise en décharge.





3.10 SITES CONTAMINÉS

Notre programme des sites contaminés évalue et gère les contaminants qui peuvent se trouver à YVR afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement. Ses principaux objectifs sont d'assurer une évaluation approfondie des sites et la gestion des contaminants, d'atténuer les impacts environnementaux, de restaurer les sites et de maintenir la conformité réglementaire. En outre, le programme privilégie la collaboration avec les parties prenantes et la communauté Musqueam afin de répondre aux préoccupations environnementales et de protéger les ressources archéologiques et culturelles.



3.11 GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES ET INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT

Notre programme de gestion des matières dangereuses garantit la sécurité dans la manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination des substances dangereuses à YVR, limitant ainsi les risques pour la santé humaine et l'environnement. Géré conjointement par les services Climat et environnement et Santé et sécurité, le programme dépasse les exigences réglementaires grâce à la planification, à l'évaluation des risques, à la préparation aux situations d'urgence, à la formation et à l'évaluation. Le programme d'intervention en cas de déversement de matières dangereuses est axé sur la prévention et l'atténuation des déversements afin de protéger les personnes et l'environnement. Intégré au système de gestion de la sûreté de YVR, il comprend des procédures d'intervention claires, des mises à jour des données sur les déversements et des mesures de conformité. Le programme amène également les locataires et les exploitants de YVR à promouvoir une gestion responsable des déversements. Les deux programmes fixent des objectifs mesurables en matière de sécurité, de sûreté et d'environnement, garantissant une amélioration continue et des opérations durables.





3.12 AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Le programme d'audit environnemental assure la conformité réglementaire et favorise l'amélioration continue de la gestion environnementale en évaluant le respect par les locataires de la législation et des pratiques d'excellence dans la gestion, en atténuant les risques et en renforçant la sensibilisation à l'environnement. Les locataires sont tenus d'agir de manière responsable et de se conformer aux lois fédérales et provinciales applicables, aux politiques pertinentes et aux conventions de location. Le programme vise à évaluer la conformité, à réduire les risques, à favoriser la prise de conscience, à permettre des améliorations et à faire preuve de diligence raisonnable, ce qui soutient la gestion environnementale, la conformité réglementaire et l'engagement communautaire.



3.13 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

La conformité environnementale est essentielle pour faire respecter les réglementations fédérales et provinciales, maintenir les licences d'exploitation et limiter les risques juridiques. Elle reflète l'engagement de l'Administration de l'aéroport en faveur de la durabilité en intégrant la sécurité, la sûreté et la performance environnementale dans ses opérations, tout en favorisant la confiance de la communauté grâce à une gestion environnementale responsable. L'équipe responsable de la conformité et de la protection de l'environnement supervise des programmes clés tels que la gestion des réservoirs de stockage de pétrole, la surveillance des séparateurs huile-eau et la gestion des halocarbures afin de prévenir la contamination et d'assurer la conformité aux réglementations. Grâce à une collaboration entre les services, l'équipe optimise la gestion des projets et met en œuvre des initiatives qui vont au-delà des exigences réglementaires.



3.14 RAPPORT SUR LA GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

Bien que l'aéroport apporte des avantages économiques et sociaux considérables à la région, il a aussi des répercussions locales, notamment en matière de bruit, sur les communautés situées autour de YVR. L'objectif du programme de gestion du bruit aéronautique de YVR est de limiter le niveau de perturbation pour les personnes vivant à proximité de l'aéroport, tout en reconnaissant la nécessité d'opérations aéroportuaires jour et nuit pour desservir la région et soutenir l'économie de la Colombie-Britannique.

Le programme comprend des éléments tels que la surveillance et le signalement des niveaux de bruit autour de l'aéroport, le maintien d'un comité de gestion du bruit aéronautique, la vérification de la conformité aux procédures d'atténuation du bruit, la réception des questions et préoccupations de la communauté et la formulation de réponses, ainsi que la mise en œuvre des initiatives du plan de gestion du bruit pour la période 2025-2029.



A group of people are participating in a beach cleanup. They are wearing white t-shirts with the 'Great Canadian Shoreline Cleanup' logo. The logo also mentions 'Presented by: Loblaws, Canadian Wildlife Federation' and features logos for 'aquarium' and 'WWF'. The website 'ShorelineCleanup.ca' is printed at the bottom of the logo. The people are walking along a sandy beach, and some are carrying large black plastic bags filled with debris. The background shows a wide expanse of sand and a body of water under a clear sky.

04 Engagement communautaire

04 Engagement communautaire

Le respect des priorités stratégiques de ce plan et la poursuite du soutien et de l'amélioration de nos programmes environnementaux en cours exigent non seulement une solide coordination entre les nombreux services de l'Administration de l'aéroport de Vancouver, mais aussi le soutien de la bande indienne Musqueam, la participation des locataires et des partenaires commerciaux de YVR, ainsi que l'apport de la communauté environnante.

4.1 ACCORD SUR LA DURABILITÉ ET L'AMITIÉ AVEC LA BANDE INDIENNE MUSQUEAM

L'Accord sur la durabilité et l'amitié avec la bande indienne Musqueam et l'aéroport YVR s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de 30 ans fondé sur le respect mutuel et visant à assurer un avenir durable aux deux communautés. L'Accord s'articule autour de quatre piliers : social, économique, environnemental et de gouvernance. Sur le plan économique, YVR verse 1 % de ses revenus annuels à la bande indienne Musqueam. Le pilier social de l'Accord soutient les parcours d'éducation à l'emploi, y compris les bourses d'études, les apprentissages et les collaborations commerciales. Pour le pilier environnemental, l'Accord vise à protéger les terres et les eaux autour de Sea Island, grâce à des efforts conjoints en matière de gestion du bruit, de restauration de l'environnement et de protection de l'archéologie. Le pilier de la gouvernance consiste, pour les deux parties, à assurer le succès de l'Accord par des consultations régulières et l'établissement de relations. L'Accord souligne également l'importance du respect des savoirs traditionnels et des ressources archéologiques, en privilégiant la collaboration et le renforcement des capacités des Premières Nations locales.



4.2 COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL

Le Comité consultatif environnemental est un groupe de travail consultatif qui conseille l'Administration de l'aéroport sur les questions environnementales découlant de l'aménagement et de l'exploitation de l'aéroport. Il constitue une tribune où les principales parties prenantes peuvent faire part de connaissances ou de points de vue précis, et fournir une rétroaction directe sur les questions de gestion environnementale qui sont pertinentes pour l'Administration de l'aéroport. Les représentants du comité sont nommés par leurs groupes d'intervenants, qui comprennent des groupes communautaires et environnementaux, des intervenants du secteur de l'aviation, des compagnies aériennes, des représentants du gouvernement fédéral et des municipalités, ainsi que la bande indienne Musqueam.



4.3 COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

Le comité de gestion du bruit aéronautique joue un rôle essentiel dans l'orientation des efforts déployés par YVR pour atténuer les effets du bruit des aéronefs sur les communautés environnantes. Grâce à des efforts de collaboration comportant une planification stratégique, une surveillance, une éducation et une sensibilisation continues, ainsi que l'engagement des principales parties prenantes, le comité s'efforce d'assurer un équilibre entre les besoins opérationnels de l'aéroport et le bien-être des résidents. Cet engagement en faveur de la gestion du bruit renforce non seulement la confiance de la communauté, mais soutient également la croissance durable des activités aéroportuaires. Les membres du comité sont issus de différents milieux : Nav Canada, Transports Canada, personnel municipal, représentants des citoyens, bande indienne de Musqueam, compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs.

4.4 ENGAGEMENT DES LOCATAIRES : ÉCO-PROJET YVR

L'Éco-projet YVR est une initiative de l'Administration de l'aéroport qui vise à aider les entreprises de Sea Island à réduire leurs déchets, ainsi que leur consommation d'eau et d'énergie afin de limiter leur impact sur l'environnement et d'économiser de l'argent grâce aux divers programmes de YVR.

L'Éco-projet YVR aide à établir des relations solides avec les entreprises de Sea Island afin de faire face aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de promouvoir les technologies vertes.





05 Invitation au voyage



05 Invitation au voyage

La stratégie environnementale 2025-2027 comprend des engagements dont la planification, le lancement et la mise en œuvre ne seront pas chose aisée. Ce plan est visionnaire, mais nous croyons que les objectifs sont réalisables grâce à un investissement concerté, à la coordination et à des changements de culture. L'Administration de l'aéroport de Vancouver soutiendra le plan, surveillera les progrès réalisés par rapport à ses objectifs et les leçons apprises, et en rendra compte chaque année, tout en cherchant à obtenir régulièrement des commentaires sur la façon de faire mieux. Nous rendons compte chaque année de nos activités au moyen de notre série de rapports annuels et de rapports sur le développement durable, qui comprennent notre rapport annuel, notre rapport sur le développement durable et notre rapport sur la résilience aux changements climatiques, et qui peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse yvr.ca/fr/.

Faites partie du voyage!

L'atteinte de l'excellence environnementale dans le cadre diversifié et complexe de YVR nécessite une collaboration et un partenariat, et dépend des actions de chacun d'entre nous.



Vous passez par YVR? Nous vous souhaitons de vivre une expérience merveilleuse et de profiter de nos nombreuses commodités. Voici comment vous pouvez contribuer à réduire votre impact sur l'environnement :

- Réduisez votre consommation de papier en choisissant des options sans papier lorsqu'elles sont proposées, comme les cartes d'embarquement électroniques.
- Utilisez un mode de transport durable pour vous rendre à l'aéroport et en revenir.
- Utilisez votre propre contenant à boire réutilisable afin d'éviter le recours à des articles à usage unique.
- Veillez à ce que vos déchets soient déposés dans le récipient approprié.
- Envisagez d'acheter des compensations carbone pour tenir compte des émissions de gaz à effet de serre de votre vol. De nombreuses compagnies aériennes proposent ce service à l'achat du billet.
- Vous êtes une entreprise dont les activités se déroulent à Sea Island? Envisagez de vous joindre à l'Éco-projet YVR, notre communauté d'entreprises qui partagent notre engagement à réduire notre impact sur l'environnement. Apprenez comment d'autres entreprises s'attaquent aux problèmes environnementaux d'aujourd'hui, découvrez des ressources pour aider votre établissement et transmettez vos connaissances à d'autres. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions et célébrer nos réussites.

PLAN DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE 2025-2027

Administration aéroportuaire de Vancouver

C.P. 44638

YVR, Terminal intérieur, RPO

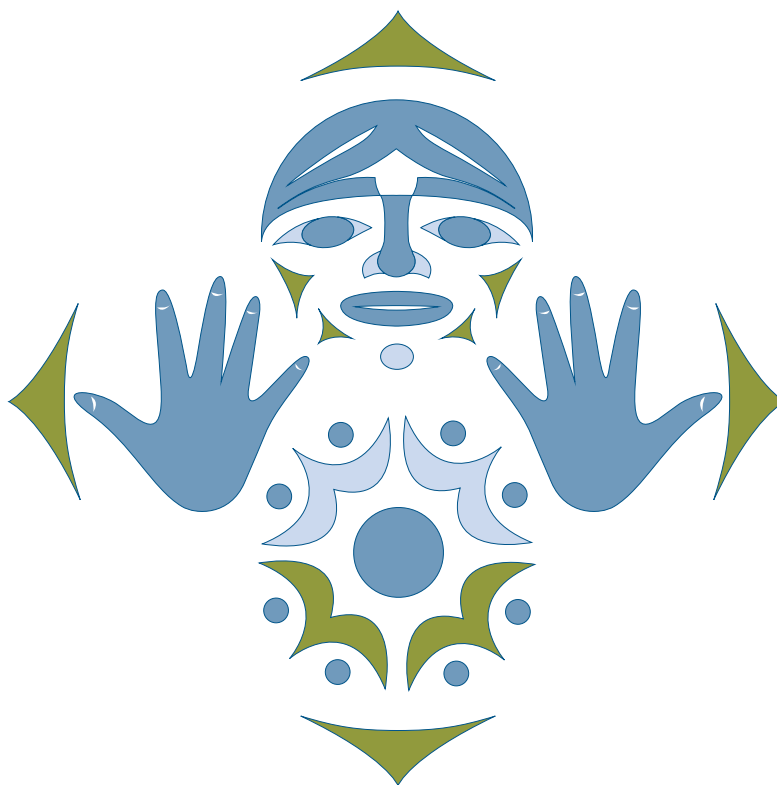
Richmond (Colombie-Britannique)

Canada

yvr.ca/environment

Pour toute question concernant ce document, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Courriel : environment@yvr.ca



YVR est situé sur le territoire
traditionnel non cédé des
peuples Musqueam.